

PROGRAMME DE FORMATION TMD – AUTRES QUE CONDUCTEURS ROUTIERS (1 jour)

Formation réalisée par BVT Organisme agréé par Arrêté Ministériel du 6décembre 2012- modifié par Arrêté Ministériel du 5 Novembre 2013 N° NOR : DEVP1241083A modifié par DEVP1328438A

Inter ou Intra-entreprise.

Pré requis :

- Aucun.

Public concerné :

- Manutentionnaires, magasiniers chargés du stockage, chargement/déchargement des véhicules, dépotage des citernes (le cas échéant)

Objectifs de la formation :

- Répondre aux obligations réglementaires du TMD.
- Etre sensibilisé aux risques liés à la manutention des Marchandises Dangereuses.
- Savoir emballer, conditionner, marquer, étiqueter, stocker des Marchandises Dangereuses en toute sécurité.
- Connaitre les règles concernant le chargement des Marchandises Dangereuses, la conformité des engins de transport, des documents, et des conducteurs routiers.

Moyens techniques et pédagogiques utilisés :

- Ordinateur portable (pour le formateur).
- Vidéo projecteur pour présentation des supports PowerPoint.
- Distribution d'un support de cours (livret stagiaire), à tous les participants.
- Nombreux exercices d'application (écrits ou oraux) suivis de leur corrigé.

Moyens d'encadrement :

- Stage animé par un formateur BVT, compétent pour former le public concerné.

Modalités de suivi de l'exécution de la formation :

- Signature d'une feuille d'émargement individuelle par le stagiaire et le formateur, par demi-journée de formation.
- Evaluation à chaud remplie par le stagiaire en fin de stage.

Validation de la formation :

- Obtention d'une attestation de suivi de stage TMD.

Programme de la formation TMD – AUTRES QUE CONDUCTEURS ROUTIERS (1 jour).

Inter ou Intra-entreprise.

Programme et durée de la formation :

Le stage se déroule sur une durée de 1 jour, à raison de 7h00 par jour